

CONSEIL MUNICIPAL

16 mai 2019

PRESENTS :

LARGUIER / ROUGET / BOSONE / WATRIN / MEFFRE/ LAMBERT / BOULETIN ISNARD / RAYNAUD/ BOULETIN/ LAFFONT/ BERDUGO/ LAMBERT/BONFILS/VIALANT/CHAMFORT

ABSENTS EXCUSES /LORCET

Monsieur le Maire ouvre la séance en rappelant quelques sujets d'actualités. Fin juin le jeudi 27 juin le Préfet viendra inaugurer la mise en place de « la participation citoyenne », le vendredi 28 juin Kermesse des écoles et le 29 juin à 10H00 présentation de la nouvelle crèche à SABLET. Il informe le conseil municipal de la création d'une « RESSOURCERIE » un container est installé à la déchetterie pour y déposer les objets pouvant être restaurés

I/ COMMUNICATION :

La commémoration du 08 mai s'est bien déroulée, avec de nombreux présents.

Les services postaux et bancaires :

Le distributeur de billet est en fonction après les rénovations du DAB Crédit agricole de SABLET. Concernant la poste, la commune de SABLET a pu conserver son bureau grâce à la mise en place d'un MSAP (maison de services assistance publique), des heures pour aider le public sont mises en place de 13H30 à 16H30 tous les lundis après-midi. Cette information a été mise sur le panneau dans les commerces et sur le site.

L'irrigation par ASA de ST ALIMENS :

Suite à l'inquiétude de certains vigneron sur le devenir de l'irrigation des terres par le St Alimens, Mr le Maire, Gilbert ROUGET et Christian BONFILS ont rencontré le Maire de VIOLES et le Président de l'ASA le 06 mai dernier. L'eau creuse sous la canalisation de St ALIMENS ce qui implique à partir de l'année prochaine l'arrêt de l'irrigation par ce canal. Il convient que les viticulteurs se rapprochent de l'ASA de VIOLES pour s'inscrire pour un captage dans l'ouveze. Mr LAMBERT indique que ce captage ne pourra se faire que sur 30 mètres de profondeur et ne permettra pas un arrosage suffisant. Monsieur ROUGET informe que le canal de St Alimens irrigue pour 2 Millions 500Mètres cubes d'eau par an pour 130hectares de cultures, des jardins et le lac de pêche. A ce sujet, Mr le Maire informe que l'arrêt de l'alimentation de ce lac entrainera la mort de nombreuses espèces de poissons. Mr ISNARD informe le conseil que ce canal était entretenu par la participation des propriétaires terriens dont les terres longeaient le canal et par l'adhésion à l'hectare irrigué.

Borne électrique pour véhicule :

Monsieur le MAIRE et ses adjoints ont reçu un représentant du Syndicat d'Electrification Vaclusien qui a proposé à la commune l'installation de 2 bornes de recharge pour les véhicules électriques. Toutefois pour cette installation, contrairement aux installations précédentes, aucune aide financière n'ait fournie. L'installation représente 12000€ HT et 3000€ de branchement ainsi qu'une maintenance de 300€ par an. Monsieur le MAIRE propose d'attendre que de nouveaux financements soient proposés avant de le mettre en place sur la commune, car pour l'instant dans les communes du secteur dotées de bornes, peu de personnes l'utilisent.

Réunion commission urbanisme :

Monsieur le Maire rappelle que la commune lance une révision du PLU afin de modifier l'emplacement de l'EHPAD. Le bureau d'étude a transmis à la commune, l'ensemble des espaces disponibles dans les zones urbaines et la commission a travaillé sur ces emplacements. Il transmettra ces remarques et propositions au bureau d'étude.

.../...

Elections européennes :

Monsieur le Maire rappelle que les élections européennes ont lieu le 26 mai prochain, et rappelle la composition du bureau de vote. Il demande à Mme HENNY d'informer des particularités de ces élections.

1/ de grosses difficultés cette année pour les prestataires de service informatique, les listes électorales et les feuilles d'émargements ne sont pas encore en concordance avec les listes de l'INSEE qui a repris cette année la gestion des inscriptions et radiations des électeurs au niveau national.

2/ Les bulletins de vote ne seront pas tous sur la table le jour de vote, certaines listes n'auront pas produit suffisamment de bulletins pour tout le territoire, d'autres auront mis en ligne leur bulletin.

Un bulletin de chaque liste (34) officiel sera mis à disposition du bureau afin que le bureau puisse vérifier lors du dépouillement les bulletins nuls.

3/ Après vérification, les numéros des listes d'émargement ne se suivent pas, il conviendra de se baser sur la pièce d'identité et la liste électorale et non sur les numéros.

II/ TRAVAUX ACHAT :

Suite aux vents violents, des poteaux de téléphone ont été sectionnés, les télécoms ont été avertis depuis le 16 avril avec 2 relances mais les travaux sont prévus en urgence le 25 mai (réponse faite). Un arbre près du notaire va également être coupé car il penche dangereusement.

La barrière des écoles a été de nouveau fermée durant les temps scolaires afin de protéger les enfants pour le plan de prévention des attentats. A ce sujet Monsieur le Maire demande au secrétariat de revoir l'ensemble des clés et codes de tous les bâtiments.

Une demande a été faite par les riverains du chemin de St André concernant la mise en place d'un ralentisseur sur cette voie. La commission étudiera l'aménagement possible d'aire de stationnement sur les côtés de la voie et une limitation de circulation à 30km à l'heure.

Les places de parking devant le Centre Médical ont été modifiées en partie, en épi, mais une place en épi supplémentaire est nécessaire, elle sera bientôt tracée.

Les travaux de renovation de cantine sont lancés, tous les lots sont attribués, Mr le Maire donne lecture du planning des travaux qui s'effectueront du 01 Juillet au 09 août, première réunion de chantier le 25 juin.

Mr le maire propose l'achat du camion PIAGGIO de dimension étroite qui permettra aux agents techniques l'entretien des ruelles du vieux village ainsi que du jardin de l'église. Ce modèle représente une dépense de 20 000€ ttc.

III/ DECISION :

Le conseil municipal approuve l'achat d'un véhicule utilitaire et la vente du NEMO,

Il approuve le Dossier de Consultation des entreprises pour la création d'une aire de lavage,

Le conseil municipal crée deux postes au sein de la commune : Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe, et Adjoint Administratif Principal 1^{ere} classe.

Le conseil municipal approuve la prolongation du bail avec TDF.

IV/ DIVERS :

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion des travaux,

Madame LAFFONT demande s'il ne serait pas possible d'installer un panneau d'affichage dans la zone artisanale de SABLET, en effet il y a des commerces ouverts au public ainsi que des habitations. Pour la communication, ce serait un plus.

Mr ISNARD se tient à la disposition de la Mairie pour planter l'arbre sur le boulevard des remparts dès que celui-ci sera récupéré par les agents. Mme CHAMFORT demande à ce que l'on fleurisse le village, certains villageois se proposent pour arroser les espaces devant chez eux.

La séance est levée à 19H50.